



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CAT

Question écrite n° 3881

Texte de la question

M. Daniel Colliard s'inquiète auprès de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, de la situation particulièrement grave du centre d'aide par le travail implanté à Bolbec (Seine-Maritime) depuis 1984. Il l'informe que celui-ci, installé dans un château désaffecté, certes permet de répondre aux besoins de prise en charge de quarante-deux personnes adultes handicapées, mais n'offre aucune garantie sur la qualité de l'équipement. Il ne peut accepter que, par le jeu de l'évolution des enveloppes départementales C.A.T., la dotation globale de ce service se trouve aujourd'hui être inférieure à celle de 1988. Or, actuellement, devant l'état de vétuste de cet équipement, la question de la construction de nouveaux ateliers se trouve posée, mais il lui indique que les financements nécessaires manquent. Il lui demande donc si elle compte débloquer ce financement sur des crédits de réserve, hors enveloppe départementale, afin de satisfaire aux exigences de sécurité et en quels délais.

Texte de la réponse

On constate actuellement une demande importante de places en structures spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées. Ce besoin trouve essentiellement son origine dans la conjugaison de facteurs structurels, comme la prolongation de la durée de la vie ou l'évolution rapide de notre société qui rend l'insertion plus difficile. D'une manière générale, le nombre actuel d'établissements (environ 5 200) et de places (environ 265 000) demeure encore insuffisant et le Gouvernement est très préoccupé par ce problème de l'accueil en structure spécialisée. Les évolutions constatées depuis deux décennies rendent indispensable une politique active d'accueil visant à créer des places en nombre suffisant et à se doter des instruments permettant d'améliorer qualitativement le fonctionnement des établissements et services. À ce titre, les redeploiements de moyens, lorsqu'ils sont possibles, ainsi que la mise en œuvre de programmes pluriannuels de places nouvelles, dans un cadre déconcentré et partenarial, ont constitué les instruments majeurs de l'effort entrepris par les pouvoirs publics en vue d'accroître les capacités existantes. L'analyse des bilans de réalisation des deux plans pluriannuels CAT et MAS, en voie d'achèvement, permettra d'apprécier l'opportunité et l'ampleur des créations de places encore nécessaires dans ce secteur, sachant que le financement de 2 000 places supplémentaires en CAT figure déjà au projet de budget pour 1994.

Données clés

Auteur : [M. Colliard Daniel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3881

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2053

Réponse publiée le : 13 décembre 1993, page 4458